

En résumé

Depuis la promulgation de la loi NRE en 2001, imposant aux entreprises cotées en bourse un reporting extrafinancier, la réglementation RSE ne cesse de se complexifier et se s'intensifier. Difficile parfois de rester à jour sur ces obligations. Cette formation vous donnera une vision globale du panel des réglementations RSE impactant votre structure avec un focus sur trois réglementations majeures : la DPEF, le Bilan Carbone et le Loi Climat et Résilience.

Objectifs :

Avoir une vision globale de l'évolution du cadre réglementaire de la RSE depuis les années 2000.

Mieux comprendre les trois réglementations : DPEF, Bilan Carbone, Loi Climat.

Intégrer l'analyse des risques RSE.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.

Participants :

Dirigeant, Chargé de RSE / Développement Durable, Chargé de Transition écologique.

Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes.

Intervenants :

Formation animée par un consultant formateur spécialisé dans le développement durable et la RSE.

Tous nos consultants formateurs répondent aux exigences de notre système qualité.

Le contenu

1. La montée en puissance du cadre réglementaire de la RSE

Vision globale des réglementations RSE pour les organisations.

Du déclaratif à l'analyse risque : la réglementation 2.0.

France, Europe, international: une réglementation à trois vitesses.

2. La DPEF : le nouveau rapport RSE

Performance extra-financière : définition et indicateurs.

DPEF : les étapes de constitution.

Evaluation des DPEF : le rôle des OTI.

360 €

Net de taxe par personne

I5 REGLERSE 22-B23



1 jour, soit 7 heures

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

Sessions à venir - Nous contacter



3. Impact carbone des organisations

Remise en contexte : la Stratégie Nationale Bas Carbone française.

Bilan carbone VS BEGES : quelles différences ? Quelles limites ?

Evaluations et pénalités.

4. Loi Climat et Résilience, et CSE

Genèse de la loi climat et résilience.

Les mesures phares de la loi climat.

CSE : un nouveau rôle dans la démarche RSE.

Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation conformément aux éléments présentés.

Pédagogie active et participative, illustrée de cas concrets.

Moyen d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Une évaluation des acquis sera réalisée par le formateur.

Elle permettra d'attester de l'acquisition des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.

Suivi de l'action

Une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

